LesEchos.fr

De nouveaux modèles de coopération autour des entrepreneurs sociaux

Par *Les Echos* | 06/11 | 07:00

Les démarches de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) avec des entrepreneurs sociaux donnent naissance à des produits inédits pour une clientèle délaissée des circuits traditionnels. C'est en bénéficiant du savoir-faire de chacun que se crée l'innovation sociétale.

Arnaud Mourot, directeur général d'Ashoka France, réseau d'entrepreneurs sociaux. - Benoit DECOUT/REA

S'engager dans un programme de RSE via un partenariat avec un entrepreneur social est un investissement gagnant. Autant pour l'entrepreneur social (association, fondation, mais aussi société), que pour l'entreprise « classique ». En alliant leurs forces, une valeur nouvelle se forme autour de besoins sociaux.

En octobre 2005, Franck Riboud, PDG de Danone, rencontre Muhammad Yunus, fondateur de la Graamen Bank, organisme précurseur de microfinance. Tous deux veulent lutter contre la malnutrition infantile au Bangladesh. En 2006, le joint-venture baptisé « Danone Graamen Food » prend forme. Celui-ci vend à prix abordable des yaourts enrichis en microaliments destinés à pallier les carences alimentaires des enfants. Et s'appuie sur une production locale et des acteurs de terrain.

Forts de cette réussite, les partenariats entreprise-entrepreneur social s'étendent. En France, SFR et Emmaüs Defi conçoivent une offre de téléphonie adaptée aux personnes en difficulté sociale, alors que la Croix-Rouge et Blédina mettent au point un lait infantile peu coûteux pour les familles défavorisées.

Pour Arnaud Mourot, directeur général d'Ashoka France, réseau d'entrepreneurs sociaux, les démarches responsables des entreprises ont aujourd'hui dépassé *« l'ère philanthropique »,* purement *« caritative »*. Désormais, l'approche RSE se fait notamment en termes de

« chaînes de valeurs hybrides », visant à la création de valeurs communes.

« L'entreprise construit une action de partenariat avec un entrepreneur social en lui apportant ses moyens », explique Arnaud Mourot. A travers *« une mise en commun de moyens de production, intellectuels et financiers », « quelque chose d'inédit »* se construit. *« Ce n'est pas juste du vernis »,* assure-t-il, car *« les sociétés accèdent à de nouveaux clients avec de nouveaux produits ».*

Attirer les étudiants

L'entrepreneur social profite de la force de frappe de l'industriel pour développer sa réponse sociale à plus grande échelle. Et pas uniquement de ses moyens financiers. Réseau, expertise marketing et juridique nourrissent le projet. Quant à la firme, elle tire bénéfice de l'ancrage local de son partenaire. *« Les entrepreneurs sociaux, au plus près des réalités de terrain, partent du défi social qu'ils veulent résoudre »,* c'est pourquoi *« ce sont pour les entreprises des partenaires complémentaires dans leurs démarches d'innovation »,* ajoute Olivia Verger-Lisicki, responsable business inclusif à IMS-Entreprendre pour la Cité.

Ces collaborations sont prisées par les membres de l'entreprise, qui y voient une façon d'agir pour une cause d'intérêt général via leur coeur de métier. Reste à attirer les étudiants vers les métiers de l'entrepreneuriat social, où les salaires proposés peuvent fondre. David Menascé, professeur à la chaire « social business » d'HEC, insiste sur l'intérêt de proposer des formations en début de parcours universitaire, et non plus en fin de cursus, afin d' *« ouvrir l'esprit sur d'autres perspectives »*. Et de transmettre *« le virus du changement ».*

MARIE DAGMAN

Share

Tous droits réservés - Les Echos 2012